

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 136 (2010)
Heft: 20: Construire le marché

Artikel: Renens, politique de la ville
Autor: Huguenin, Marianne / Maystre, Tinetta / Della Casa, Francesco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-130471>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Renens, politique de la ville

La démarche participative adoptée pour la réalisation de la nouvelle place du Marché de Renens, dont les points d'orgue furent le processus de délibération publique pour le choix du projet, puis la décision de soumettre le plan de quartier au référendum volontaire, accepté par 77% des votants, a représenté pour les élus une expérience de gouvernance à la fois risquée et exaltante. Entretien croisé avec deux des protagonistes, la Syndique Marianne Huguenin et la Municipale Tinetta Maystre.

TRACÉS: Pour vous, élues de Renens, quels étaient les enjeux et quels enseignements avez-vous tirés de cette vaste opération d'aménagement urbain du cœur de ville ?

Tinetta Maystre: Pour moi, l'enseignement principal est la prise de conscience de l'espace public comme « Lieu de vie », avec un L majuscule. Il permet l'échange, il permet la vie sociale, il est l'endroit où tout se passe. Ce qu'il y a autour, finalement, accompagne l'espace public, qui est l'espace par excellence. Le politique doit créer la ville, en s'inspirant du passé et en regardant vers le futur, pour permettre l'évolution de la société et créer le patrimoine de demain. Dès lors, il me paraît primordial qu'une politique publique s'appuie au préalable sur une démarche où l'usager, le citoyen participe pour qu'elle soit réussie.

Marianne Huguenin: Ce que cette expérience m'a appris, c'est à quel point il est important que le politique s'investisse dans le lieu, le connaisse, parle avec les gens qui aiment ce lieu et, au fond, l'aime lui-même pour arriver à le changer. J'ai ressenti ça très fortement ici.

J'ai l'impression que si on a pu pousser ce changement, qui est important, dans un lieu affectivement très investi, c'est parce que l'on s'est impliquées nous-mêmes avec nos énergies, nos connaissances et nos envies de bien faire. On a pu amener ces modifications, y compris, parfois, dans la conflictualité du débat, dont je reconnaîs à quel point il nous a été utile.

Cette échange a parfois été difficile, il nous a fait douter comme il a fait douter les architectes, il a obligé à trouver de nouvelles solutions, le projet a vraiment trituré les données de base jusqu'à sa concrétisation. On a vu aussi le projet public de la place devenir de plus en plus central par rapport aux bâtiments privés qui l'entourent.

T. M.: Ce qui est intéressant, c'est que les bâtiments autour de cet espace public se sont peu à peu adaptés au projet. Ils avaient été le déclencheur du processus, ils sont importants parce que beaucoup de gens vont y vivre, y travailler, y faire leurs courses, parce qu'ils permettent de densifier la ville tout en offrant des espaces de vie de qualité, mais ils ont su trouver un rapport exact avec l'espace public. Les promoteurs privés ont su collaborer avec les politiques pour prendre en compte l'ensemble des acteurs, le maraîcher dont l'activité donne son nom à la place du Marché, le badaud, les enfants qui viennent jouer, les parents qui les accompagnent, les habitants riverains, le visiteur d'un jour, pour que chacun puisse trouver sa place et ait pu donner son avis sur ce projet.

M. H.: Ce « vivre ensemble » n'est pas toujours harmonieux, car tous les intérêts qui s'expriment autour d'un espace public sont parfois complètement contradictoires. Les intérêts de l'automobiliste, du piéton, du client, de l'habitant ou encore du commerçant sont parfois divergents. Il faut donc essayer de trouver des synthèses, dans un processus dynamique et parfois conflictuel, mais j'ai appris aussi que c'est avec ces convergences forcées que les projets se font finalement au mieux.

T.: Il pourrait y avoir un paradoxe entre le fait que vous avez collecté au préalable une grande quantité d'avis et d'intérêts contradictoires, alors que finalement, le projet a une forme très simple. Comment avez-vous procédé ?

T.M.: Nous avons parlé avec les gens, nous les avons constamment informés, on est allé sur la place avec les plans et les maquettes. On a mis en place des ateliers spécifiques

Fig. 1 : Place du Marché, vue sur l'entrée du futur centre commercial
(Photo Paysagegestion)

où nous avons réuni les acteurs ayant des intérêts divergents. Dans un processus de participation, d'abord on collecte des idées, et ensuite on essaye de susciter l'adhésion. Il y a donc une progression dans la démarche : au début on était ouvert à toutes les propositions, même contradictoires, et après il y a eu débat, il y a eu négociation.

M.H. : Ces diverses propositions étaient émises par des gens qui aimaient cette place, et nous en faisions partie. S'y ajoutaient aussi les avis des spécialistes, membres du jury ou auteurs des projets, qui nous donnaient le recul nécessaire pour mieux voir ce que l'on était en train de faire, de prendre conscience de l'importance du vide, par exemple, matérialisé par l'espace public.

Mais il faut bien se souvenir des conditions qui étaient données. A savoir la présence d'un propriétaire, qui possédait les maisons bordant la place au nord-est depuis cinquante ans, et qui, après une longue stagnation, désirait les démolir pour construire un projet précis, un centre commercial avec des logements.

Bien sûr, on aurait pu essayer de changer ces conditions, mais on aurait perdu 15 ou 20 ans et du reste la commune n'avait pas les moyens financiers pour le faire. Il fallait donc au préalable renoncer à certains rêves que l'on aurait pu avoir et prendre en compte cette réalité.

T. M. : Ce qu'on a fait aussi, qui avec le recul m'apparaît particulièrement important, c'est d'avoir donné des outils aux gens. De leur apprendre à lire les plans, de leur permettre de comprendre différents concepts comme la densification, la centralité, un coefficient d'utilisation du sol, de leur donner en somme les moyens de s'approprier cette démarche. Car même une maquette reste abstraite et insuffisante en soi pour saisir les enjeux d'un projet.

M. H. : Ce qui a aussi été décisif, c'est d'avoir eu le courage de choisir une procédure de concours dont les délibérations étaient ouvertes au public. C'était une démarche périlleuse, mais elle a été essentielle pour que chaque citoyen puisse voir comment on aboutit à une idée d'avant-projet, puis comment on fait évoluer cette solution en y intégrant progressivement les demandes des acteurs. Elle a été tout aussi importante pour les politiques, car on a appris à voir les choses autrement, en se faisant un peu l'intermédiaire entre les professionnels et nos concitoyens.

T. M. : Cette démarche nous a amenés assez naturellement à la phase de chantier, qui représente toujours une gêne



majeure et qui, en même temps, peut être ressentie comme un traumatisme parce qu'elle marque physiquement la transformation d'un cadre de vie familier. Or, ici, les gens se sont passionnés pour ce chantier, ils l'ont suivi et observé samedi après samedi. Cela suscite chez moi une certaine émotion, car cela signifie que quand la ville évolue, les gens peuvent le faire avec.

Ce qui a également été très important, c'était de gérer toute cette période intermédiaire : il fallait que le marché puisse se poursuivre temporairement dans les rues adjacentes, que les petits commerces puissent rester ouverts et que les gens continuent de venir au centre. Et on a investi des moyens pour des interventions culturelles dans l'espace urbain, de l'art contemporain en 2009, les arts du cirque cette année.

M. H. : A Renens, il faut dire qu'on a quand même une histoire qui est particulière. Le centre ville n'est pas un centre historique, mais un ensemble un peu hétéroclite d'immeubles et de terrains vagues, avec initialement les usines qui avaient pris place près de la Gare. Le projet de la Municipalité de l'époque d'installer dans ce centre la place du marché il y a plus de 30 ans maintenant a été précurseur. J'ai beaucoup insisté pour qu'on s'inscrive dans cette histoire-là, même si elle a longtemps été caractérisée par la présence de ce terrain, propriété de la Coop, qui restait un peu « en déshérence ». Il y a 30 ans, une première rue piétonne à la rue Neuve, de façon un peu volontariste, dans une rue qui n'était pas une rue commerçante. Nous sommes donc dans un centre-ville qui a des faiblesses, dont les petits commerces ont tendance

Fig. 2: Vue nocturne du chantier de la place du Marché (Photo Matthieu Gafso)

à décliner, et qui a de la peine à trouver sa place au niveau commercial entre Lausanne et les grandes surfaces en périphérie. Cette nouvelle Place du marché est la première étape qui nous permet de relever le défi de transformer la tendance de ces dernières années pour le centre de Renens. Mais nous n'avions sûrement pas réalisé à quel point ce premier projet allait contribuer à faire bouger les choses autour. L'arrivée de la nouvelle surface commerciale de la Coop a incité celle qui se trouvait déjà là, la Migros, à moderniser et à retourner son magasin vers la place. Et d'autres projets ont suivis, avec la transformation de la gare, la future passerelle au-dessus des voies et l'arrivée prochaine du tram.

T. M. : Même si l'élément déclencheur de cette transformation a été l'arrivée d'un nouveau centre commercial, l'enjeu était de faire de cette centralité urbaine un lieu de vie qui aille au-delà de la seule fonction marchande. Le fait d'avoir associé les gens dès le début du processus témoigne de cette volonté d'aller au-delà. Ce sera gagné si cette place devient un lieu de rendez-vous, et pas seulement l'endroit où l'on va faire ses courses.

L'autre chose intéressante, c'est l'effet démultiplicateur de ce projet sur un plan financier. L'investissement consenti par la Commune pour la place et le réaménagement des rues était de 10 millions de francs, alors que l'ensemble des investissements privés au centre-ville, dans le même temps, s'est monté à 100 millions, soit un effet de levier dans un rapport de un à dix. Mais ce même effet d'entraînement se traduit aussi sur le plan de la qualité architecturale, car les projets privés ne sont pas une simple addition de constructions, chacune réalisée selon ses propres besoins et critères, mais ils se



2

sont tous agrégés au nouveau projet d'espace urbain, dont ils suivaient le processus d'évolution dans le débat public.

T. : Une place, c'est non seulement un espace, mais le réceptacle d'activités diverses. Comment allez-vous favoriser son appropriation par la population ?

M. H. : Nos projets culturels, qui vont se greffer sur ce processus, ne sont pas encore tous aboutis, mais ils mûrisSENT à partir de ce projet de place. Espace TILT (voir p.22) se développe à proximité, le festival de cinéma en plein air reviendra sur la place, d'autres projets suivront. Et bien sûr, le marché en plein air y reprendra ses aises. Donc cette place sera le réceptacle des dimensions sociales, culturelles et commerciales.

Avec le réaménagement du centre, ils vont contribuer à changer l'image de la ville aux yeux des gens de l'extérieur, les inciter à venir voir ce qui se passe ici. Tout comme pour une partie de la population de Renens, qui avait tendance à ne plus y venir.

T. M. : Le travail de requalification du centre ne s'arrête pas à la planification. Toute la période de réalisation du chantier en a fait partie jusqu'au moment de la remise à disposition de ces espaces. Tout ce travail collectif pour faire changer la ville de façon sereine et harmonieuse fait que la démarche doit être considérée dans son ensemble, depuis les premières consultations publiques en 2003 jusqu'au-delà de l'inauguration. Le monde attire le monde, si on le cherche, on va le trouver là.

M. H. : Une place, ça peut paraître démodé dans notre réalité contemporaine. Je crois au contraire que c'est l'avenir, car plus le monde devient occupé par le virtuel, plus le besoin de réel s'accroît. Je crois aussi qu'on arrive au bout d'une société qui ne se rencontraient plus que dans les silos à bagnoles et dans les grands malls commerciaux. Il nous faut des commerces de qualité, mais dans la ville, avec la diversité de la ville, la proximité des espaces publics et non plus les recréer artificiellement à l'intérieur d'un gigantesque centre commercial. Une place comme ça, c'est le plaisir d'avoir tout ce monde mélangé, c'est les enfants qui jouent au ballon, les dames avec leur cabas à commissions, ça se bouscule, ça parle, ça échange. C'est le contraire du ghetto.

Marianne Huguenin, Syndique
Rue de Lausanne 33, CH – 1020 Renens

Tinetta Maystre, Conseillère municipale
Rue du Lac 14, CH – 1020 Renens